

age solennel, j'ai signé ces engagements à Métapédiac, le
honneur, le 6 mars 1897, en présence des Révérends
restriction, Messieurs Th. Landry, directeur du Petit
contre ce Séminaire de Rimouski, et F. X. Ross,
tre règle, missionnaire à Métapédiac, qui ont signé
té par la avec moi, ainsi que messieurs..... ”

ivant les
Manitoba J'ai décliné et refusé avec chagrin d'ac-
vé de Sa céder à la demande de Mgr de Rimouski
pour les raisons suivantes :

tholique, 1° Parce que je ne me suis présenté qu'à
solumment la demande et sollicitation des contribu-
ont dans bles et électeurs du comté de Bonaventure,
e, soit du qui paient des taxes et des impôts et qui
eurs con- contribuent au revenu du pays.

les élec- 2° Parce que ces mêmes électeurs et
aveur du contribuables sont lassés d'entendre par-
u de son- ler et discuter cette question des écoles
cepté par du Manitoba, et qu'ils croient avoir ac-
cordé à nos coreligionnaires de Manitoba,
ction de pendant assez longtemps, leur vote et
ouski, j'ai appui et sympathie.